

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18125721

MONITEUR BELGE

de 07-08-2018

BELGISCH STAATSBLAAD

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

31 JUL. 2018

Greffier

N° d'entreprise : 0418 421 574

Dénomination

(en entier) : **Etablissement Brasseur Joseph**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SPRL**

Adresse complète du siège : **rue du Tchaurnia 4B, Houyet Mesnil St Blaise**

Objet de l'acte : Démission - Nomination

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue le 1^{er} juillet 2018

1. Démission de M. Guillaume Brasseur

Les associés prennent connaissance de la démission de M. Guillaume Brasseur, qui est physiquement présent à la réunion et y donne oralement sa démission, et ce à partir du 1^{er} juillet 2018.

Les associés décident de donner décharge à M. Guillaume Brasseur pour l'exercice de son mandat de gérant jusqu'à la date de sa démission. La décharge sera confirmée à la prochaine assemblée générale de la Société, conformément aux règles légales.

2. Désignation d'un nouveau gérant

Les associés décident de nommer la SPRL HBB Holding (gérant Hayot Benoit), dont le siège social est situé B-5570 Beauraing, Rue de Givet 75, en tant que gérante de la Société, et ce à partir du 1^{er} juillet 2018.

(...)

6. Pouvoirs

Les associés décident de conférer tous pouvoirs à Monsieur Fabian Tchékémian, avocat au sein du cabinet DALDEWOLF, sis Avenue Louise 81 à 1000 Bruxelles, avec droit de substitution, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions de l'assemblée générale extraordinaire aux Annexes du Moniteur belge et de modifier l'inscription de la Société dans le registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise de leur choix et le greffe du tribunal de commerce compétent.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).